



**Dénombrer pour
informer**

CREATIONS ET DISPARITIONS D'ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Danielle LEMARQUIS et Valérie CARREAU

Le suivi démographique des entreprises est à la fois d'une grande complexité et d'une grande importance. L'analyse du dynamisme et des mutations d'un secteur d'activité économique doit prendre en compte les mouvements des unités productives : créations, cessations, changements d'activité principale, restructurations avec absorptions ou créations de filiales, mises en sommeil des entreprises... Pour faire face à ce besoin d'information, le système statistique d'entreprise a besoin d'un système de repérage et de classification. Tout mouvement affectant l'état civil d'une entreprise doit être déclaré dans les chambres de commerce et d'industrie ou à la chambre des métiers. Ces mouvements sont centralisés dans le répertoire SIRENE lequel alimente les fichiers de lancement de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE). Si la quasi-exhaustivité des créations sont bien enregistrées (les chefs d'entreprise ont absolument besoin d'un numéro siren), par contre de nombreuses cessations d'activité ne sont pas déclarées.

**Forte croissance
du nombre d'entre-
prises* en 1988**

La population des 34400 transporteurs routiers* faisant partie du champ de l'EAE progresse de 14% en 1988. Cette croissance provient pour l'essentiel des petites entreprises, le plus souvent des artisans sans salarié. Il est néanmoins intéressant d'isoler les créations et les disparitions parmi les entreprises de plus de 20 salariés du fait de l'importance de leur poids économique. Le nombre d'entreprises de cette taille sur le champ* étudié ici, augmente entre 1987 et 1988 de 190 unités. Cette croissance est due surtout aux entreprises dont les effectifs ont franchi le seuil des 20 salariés en 1988.

**Moins de créations,
davantage de dispa-
ritions, chez les
entreprises de plus
de 20 salariés***

En effet si l'on considère le solde des créations et des disparitions celui-ci est négatif (-67)**. Seulement 31 entreprises auraient été créées contre 55 qui cesseraient leur activité.

| Mouvements des entreprises routières de marchandises* de plus de 20 salariés | ensemble | nombre d'entreprises |
|---|-----------------------------|-------------------------|
| | | 2428 |
| | disparitions | 98 |
| | dont | |
| | _cessations pures | 55 |
| | _absorption | 9 |
| | _hors champ transport | 19 |
| | _en sommeil | 6 |
| | _autres cas | 9 |
| | créations | 31 |
| | dont | |
| | _créations pures | 13 |
| | _prises en location gérance | 11 |
| | _autres cas | 7 |

source : EAE transport

Notons que les résultats obtenus sur l'ensemble du secteur des transports, soit plus 80 000 entreprises environ en 1988 sont très différents : le nombre de créations (9300) est plus de 7 fois supérieur au nombre des défaillances (1253)***. Ce phénomène s'explique essentiellement par la taille des deux populations. Environ 70 % des entreprises de transport ont moins de cinq salariés ou relèvent de la profession de taxi or, cette catégorie d'entreprise connaît la plus forte fréquence de création et de disparition du secteur.

ENTREPRISES

**Entreprises en cessation d'activité :
taux de marge 3
fois plus faible**

Le taux de marge des 55 entreprises ayant cessé leur activité en 1988 est trois fois plus faible que pour celles qui demeurent en activité, ce résultat étant particulièrement marqué pour les transports en zone courte et pour les entreprises de location. Il provient essentiellement de la part beaucoup plus grande de leur frais de personnel.

Comparaison du taux de valeur ajoutée et du taux de marge entre :
- les populations à la marge (créations et cessations d'activité)
- l'ensemble des entreprises de plus de 20 salariés

| | 19 87 | | 19 88 | |
|---|----------|--------------------------|----------|-----------|
| | ensemble | cessations d'activité | ensemble | créations |
| taux de valeur ajoutée* | 36,5% | 35,6% | 36,0% | 42,0% |
| taux de marge** | 22,6% | 7,1% | 22,3% | 17,3% |
| part des frais de personnel dans la valeur ajoutée | 70,8% | 85,7% | 71,4% | |

*valeur ajoutée / production

source : EAE transport

**excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée

**De nouvelles
entreprises peu
créatrices d'emploi**

Parmi les 31 créations, moins de la moitié sont des créations pures. De plus, 1/4 sont des filiales d'entreprises** ayant préféré créer une autre société plutôt que de s'agrandir. Avec un effectif moyen de 40 salariés par entreprise, ce groupe de sociétés concourt relativement peu à l'accroissement des effectifs constaté sur cette période. Leur taux de valeur ajoutée apparemment fort par rapport à la moyenne, correspond en fait à celui des entreprises de la même classe d'effectif. Par contre leur faible taux de marge s'expliquerait par la jeunesse d'unités qui n'auraient pas tourné au maximum de leur capacité, ou par la pratique de prix de vente inférieur afin de gagner des parts, sur un marché où le volume d'activité croît et les prix diminuent.

**Créations d'unités
de moins de 20
salariés :
des «fondateurs»
en mal d'un emploi
stable ******

Une enquête effectuée dans la région Nord-Pas de Calais auprès d'entreprises créées en 1989 apporte un éclairage plus qualitatif sur ces «créateurs». Elle recense 87 créations à partir du registre des transporteurs, fichier géré par la Direction Régionale de l'Équipement. Ces entreprises sont de petite taille puisque 64% d'entre elles ont 0 ou 1 salarié et la plus grande est la seule à avoir entre 10 et 20 salariés. Les 2/3 de ces chefs d'entreprises déclarent avoir exercé auparavant une profession en rapport avec les transports (près de la moitié ont été chauffeurs). Les motivations sont diverses. Il ressort que ces créations sont principalement une réponse pour les «fondateurs» à une précarité de leur situation d'emploi. Ainsi pour plus d'un quart, il s'agit de créations liées directement à la recherche d'un emploi (la grande majorité de cette catégorie sont d'anciens conducteurs). Pour une moitié environ, c'est l'image d'indépendance du métier de transporteur à son compte, ou le désir de changer d'activité professionnelle qui est la raison évoquée. Les autres cas correspondent à des reprises de fermeture, des créations de filiales ou de situations léguées par l'ex-employeur (sous-traitance de l'activité transport). ■

(*) Il s'agit des transporteurs routiers de marchandises en zone longue et zone courte, des auxiliaires de transport dans la collecte de fret terrestre, et des loueurs de véhicules industriels.

(**) Ces résultats sont issus de l'étude de Valérie Carreau : *Démographie des transporteurs routiers en 1987-1988* (en vente à l'OEST:100F).

(***) Sources pour le nombre d'entreprises 1988 : estimation à partir des données 1987 (INSEE-SUSE) et des évolutions 1988 / 1987

-pour les créations : répertoire SIREN

-pour les défaillances : répertoire BODAC.

(****) Créations d'entreprises de transport dans la région Nord - Pas de Calais (publication INRETS).